

MAIRIE
de
BLIGNY SUR OUCHE

21360



☎ 03 80 20 11 21
Fax 03 80 20 17 90

L'an deux mil quinze, le vingt-six mai à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Denis MYOTTE, Maire

Présents : MYOTTE Denis, Nathalie PITOISET, MANTEL Denis, FLEUROT Jean Luc, LACAZE Jean, PACAUT Annick, LACROIX Jean-François, ANDRE Philippe, BAROT Franck, BOUGENEAUX Lucette, SIMONNET Florian, CAROLINE Carole, FAVELIER Marie-Odile, BOULEY Sylvie.

Excusés (procuration) : PEQUEGNOT Stéphanie

Secrétaire de séance : BOULEY Sylvie

1) LOCATION APPARTEMENT C:

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de logement.

Le Conseil Municipal décide de louer l'appartement C situé 4 place de l'Hôtel de Ville à partir du 1^{er} juin 2015 pour une durée de 6 ans

Le montant du loyer est de 504,55 € révisable tous les ans au 1^{er} janvier selon l'indice de référence des loyers (2^{ème} trimestre) Le montant des charges pour entretien des parties communes est de 25 €

2) ABONNEMENT BULLETINS OFFICIELS :

La mairie est abonnée au bulletin officiel du Ministère de l'intérieur et du bulletin annoté des lois et décrets depuis de nombreuses années. Ces informations sont maintenant disponibles sur internet gratuitement. Le Conseil Décide de résilier ces deux abonnements.

3) BUDGET ZONE ARTISANALE CLOTURE AU 31/12/2015

Le budget de la zone artisanale ne comprend plus qu'une section de fonctionnement et n'a plus que des recettes générées par les loyers du bâtiment. Le Conseil décide de clôturer le budget de la zone artisanale (140) au 31 décembre 2015 et de verser l'actif sur le budget de la commune (105)

4) BUDGET COMMUNE ET BUDGET ZONE ARTISANALE

Le Conseil décide d'intégrer l'actif et le passif du budget de la zone artisanale sur le budget de la commune au 01/01/2016.

5) OUVERTURE COMPTE DEPOTS DE FONDS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les régies du camping, de la bibliothèque et du marché doivent être versées sous 8 jours au Trésor Public par les régisseurs. Le Trésor public de Bligny est rarement ouvert et par conséquent les régies devraient être portées à Pouilly en Auxois. Le Conseil

Municipal décide d'ouvrir un compte bancaire, sous réserve de l'accord de la DGFIP de Dijon, à la Poste pour chacune de ces régies et d'autoriser monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

6) ADHESION PITCHUP CAMPING

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le site Pitchup.com qui est un site anglais de réservation en ligne pour les campings. L'adhésion est gratuite, la promotion est à leur charge et ils retiennent 15 % du coût de chaque séjour. Le Conseil accepte de conclure un partenariat avec Pitchup.com pour le camping des Isles de Bligny sur Ouche.

7) QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil municipal propose aux habitants de se réunir sur la place de l'Hôtel de Ville le vendredi 3 juillet 2015 pour « le grand pique-nique Bélinéen ». Des tables et des bancs seront installés et chacun pourra apporter son pique-nique pour partager un moment de convivialité avec son voisin.

Un marché nocturne, organisé conjointement par l'office de tourisme et la mairie aura lieu le vendredi 24 juillet de 18 h à 23 h.

Pour extrait conforme en mairie
Le 3 septembre 2015
Le Maire